



23^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE ONTARIO-QUÉBEC

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire Ontario-Québec (APOQ) - Niagara-on-the-Lake (Ontario) - 11 au 13 mai 2017
PARTICIPANTS	Délégation du Québec : - M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec - M^{me} Catherine Fournier, députée de Marie-Victorin et vice-présidente de la Section du Québec de l'APOQ - M. Guy Bourgeois, député d'Abitibi-Est et membre de la Section du Québec de l'APOQ - M^{me} Véronique Tremblay, députée de Chauveau - M^{me} Caroline Audy, attachée politique au cabinet du président Délégation de l'Ontario : - M. Dave Levac, président de l'Assemblée législative de l'Ontario (ALO) - M. Michael Mantha, député d'Algoma-Manitoulin et vice-président de la Section de l'Ontario de l'APOQ - M^{me} Nathalie Des Rosiers, députée d'Ottawa-Vanier et vice-présidente de la Section de l'Ontario de l'APOQ - M^{me} Gila Martow, députée de Thornhill et vice-présidente de la Section de l'Ontario de l'APOQ - M. Bill Walker, député de Bruce-Grey-Owen Sound et membre de la Section de l'Ontario de l'APOQ - M. Steve Clark, député de Leeds-Grenville et membre de la Section de l'Ontario de l'APOQ - M^{me} Kimberley Judd, secrétaire administrative de la Section de l'Ontario de l'APOQ
CONTEXTE	- L'APOQ, créée en 1991, a pour objectif de développer la coopération interparlementaire entre l'ANQ et l'ALO. - Elle peut recommander aux assemblées, aux gouvernements et à divers organismes toute initiative ou mesure propre à développer une politique de coopération.

CONTEXTE (SUITE)

- Les réunions, auxquelles participent généralement des délégations dirigées par les présidents de chacune des assemblées, se tiennent en alternance au Québec et en Ontario.
- La 22^e Assemblée générale de l'APOQ a eu lieu les 12 et 13 mai 2016, à Québec. Les thèmes abordés ont été l'actualité parlementaire et politique en Ontario et au Québec, l'accueil et l'intégration des immigrants et des réfugiés, et les infrastructures pour cyclistes et piétons dans la stratégie de transport.

THÈMES

- La 23^e Assemblée générale à Niagara-on-the-Lake traitait de :
- L'actualité politique et parlementaire en Ontario et au Québec
- Les mesures récentes de protection et de valorisation des Grands Lacs et du Saint-Laurent
 - La viticulture, l'économie de l'agriculture et l'agrotourisme en Ontario et au Québec.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Présenter les moments significatifs de l'actualité politique et parlementaire québécoise et s'enquérir de ceux de l'Ontario depuis la dernière rencontre de l'APOQ en mai 2016.
- Présenter les politiques québécoises en matière de protection et de valorisation du Saint-Laurent et discuter des enjeux actuels.
- S'enquérir de l'expérience ontarienne en ce qui a trait à la protection des Grands Lacs et faire ressortir les possibilités de coopération entre l'Ontario et le Québec.
- Présenter les enjeux relativement à l'agriculture au Québec. Dresser un portrait de la viticulture et de l'agrotourisme au Québec.
- S'enquérir de l'expérience ontarienne en agriculture : voir les politiques existantes et les nouvelles législations.
- Renforcer les relations institutionnelles entre l'ANQ et l'ALO. Encourager l'adoption d'une position commune des deux provinces au sein des organisations interparlementaires américaines afin d'y défendre les programmes de protection des Grands Lacs et du Saint-Laurent, ainsi que les intérêts économiques du secteur de l'agriculture.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Les échanges engagés au cours de la séance de travail portant sur l'actualité politique et parlementaire ont permis aux députés du Québec et de l'Ontario de discuter des travaux parlementaires effectués dans leur parlement respectif, ainsi que des débats politiques marquants qui se sont déroulés depuis la 22^e Assemblée générale de l'APOQ.
- Dans le cadre de la séance de travail portant sur la viticulture, l'économie de l'agriculture et l'agrotourisme, la délégation ontarienne a dressé un portrait de l'industrie du vin en Ontario, de son système d'appellation et des programmes soutenant cette industrie. Elle a également présenté le potentiel touristique de ce secteur.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS
(SUITE)**

- Les députés québécois ont présenté et dressé un portrait de l'industrie brassicole au Québec. Dans les deux cas, les parlementaires ont souligné le défi de concurrencer le marché étranger et ont convenu de l'importance d'intervenir pour rendre les vins ontariens et québécois plus accessibles de part et d'autre.
- Lors de la séance de travail sur la protection et la valorisation du Saint-Laurent, les parlementaires québécois ont présenté les mesures mises en place au Québec, ainsi que les politiques de valorisation telle que la Stratégie maritime du Québec.
- Les parlementaires ont discuté du problème inquiétant que constitue la présence de la carpe asiatique dans les Grands Lacs et dans le fleuve Saint-Laurent et de l'importance d'uniformiser les législations (par exemple en matière de pêche) pour contrôler l'évolution de ce phénomène.
- Les parlementaires ont convenu de l'importance d'effectuer un suivi de la présence de la carpe asiatique lors des prochains travaux de l'APOQ. Ils se sont également entendus sur la nécessité d'intervenir davantage auprès de leurs homologues américains lors des réunions du Council of State Governments, notamment à celle du Caucus législatif des Grands Lacs, qui se tiendra à Toronto, en septembre 2017.
- À l'occasion de cette 23^e Assemblée générale, les parlementaires ont également souligné le 225^e anniversaire des institutions parlementaires du Québec et de l'Ontario. Une cérémonie de plantation d'un érable à sucre s'est tenue dans la ville de Niagara-on-the-Lake, lieu où siégea le premier Parlement du Haut-Canada.
- En conclusion des travaux, les parlementaires ont convenu de tenir la 24^e Assemblée générale de l'APOQ à Québec, en février 2018.

COÛT	Repas ¹	200,00 \$
	Hébergement	2 430,63 \$
	Transport ²	3 130,74 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ³	350,60 \$
	Total	6 111,97 \$

¹ Des frais de repas pourraient avoir été comptabilisés dans les dépenses de fonctionnement du cabinet du président de l'Assemblée nationale.

² Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

³ Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.